

Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Codes 35, 37

Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup Le BAPE publie son rapport

Québec, le 28 octobre 2022 – À la demande du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publie son rapport d'enquête et d'audience publique sur le Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup.

Le [rapport](#) contient une description sommaire du projet, une synthèse des opinions et des préoccupations des participants, l'analyse de la commission ainsi que l'ensemble des constats et des avis qu'elle en dégage. Les principales conclusions de la commission sont regroupées dans une fiche contenant [les faits saillants](#) et font l'objet d'une section en ouverture du rapport.

Pour un résumé du rapport en un clin d'œil, [cliquez ici](#).

La commission d'enquête chargée de l'examen du projet était composée de [Marie-Eve Fortin](#), présidente, et de [Michel Germain](#), commissaire. Son mandat s'est tenu du 13 juin au 13 octobre 2022. Grâce à son travail, la commission a permis d'offrir aux citoyennes et aux citoyens des conditions propices et respectueuses pour qu'ils puissent s'informer et s'exprimer.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Josiane Ouellet
Conseillère en communication
581 925-0658 ou 1 800 463-4732
dragagerdl@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca